

035727

RECU LE 28 SEP. 2023

ecolo
GRUPE ECOLO - PARLEMENT BRUXELLOS

Question orale de M. Ahmed Mouhssin, député Ecolo à M. Rudi Vervoort, membre du Collège en charge de la Culture

Concerne: La commémoration des débuts de l'immigration turque et marocaine en Belgique

Monsieur le Ministre,

En 2024, nous célébrerons les 60 ans de deux événements importants dans l'histoire de l'immigration en Belgique : la Convention belgo-marocaine relative au recrutement de travailleurs marocains en Belgique signée le 17 février 1964, et l'accord belgo-turc relatif à l'occupation des travailleurs turcs en Belgique signé le 16 juillet 1964. Ces accords historiques ont marqué le début de l'immigration de travailleurs marocains et turcs en Belgique, façonnant ainsi notre société de manière significative.

La période qui a suivi la signature de ces accords a été caractérisée par une immigration industrielle de masse, avec l'arrivée de travailleurs marocains et turcs pour effectuer des travaux pénibles, comblant ainsi le besoin de main-d'œuvre de la Belgique. Cette immigration a eu un impact durable sur la Belgique sur les plans démographique, économique, social et culturel. À partir d'un petit nombre de citoyens marocains et turcs en 1964, nous sommes passés à des communautés de plus de 450.000 et 160.000 ressortissants respectivement.

La commémoration de ces événements revêt une grande importance, car elle nous permet de reconnaître et de célébrer les contributions de ces communautés à notre pays. De plus, elle offre une occasion de renforcer les liens interculturels et de promouvoir la compréhension mutuelle entre les différentes communautés qui composent la Belgique.

Dans ce contexte, je suggère que nous envisagions des événements communs pour marquer les 60 ans de ces accords historiques, suivant ainsi la tradition établie lors des commémorations des 40 et 50 ans. Ces événements pourraient inclure des conférences, des débats, des expositions culturelles, des rencontres thématiques, des concerts, des performances théâtrales et des projections de films.

Mes questions sont les suivantes :

- Le gouvernement a-t-il déjà pris des mesures pour planifier une commémoration conjointe des 60 ans de la Convention belgo-marocaine et de l'accord belgo-turc ? Si oui, quelles sont les initiatives envisagées ?
- ~~Quel rôle la Commission communautaire française jouera-t-elle dans l'organisation de ces événements commémoratifs, et quelles sont les actions déjà entreprises en ce sens ?~~

- Avez-vous eu des discussions avec les acteurs sociaux, culturels et les associations représentant les communautés marocaine et turque pour assurer leur implication et leur soutien dans ces commémorations ?
- Quels partenariats institutionnels ont été établis avec le gouvernement fédéral et les entités fédérées en vue de coordonner et de faciliter la commémoration des 60 ans de ces accords historiques ?

Je vous remercie pour vos réponses,

Ahmed Mouhssin

Député Ecolo

Mouhssin